



AVALEMS
M. Arnaud Schaller, Secrétaire général
Avenue de la Gare 29
Case postale 91
1951 Sion



Notre réf. EWK/vf/es/qb
Votre réf. AS/rvr

Date 11 décembre 2018

Grilles salariales 2019

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier du 6 décembre 2018 concernant les grilles salariales 2019 pour le personnel des EMS valaisans nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Conformément aux dispositions de la loi sur les établissements et institutions sanitaires, nous approuvons telles que transmises les grilles salariales 2019. Nous vous rappelons que ces documents doivent être soumis annuellement au Département en charge de la santé et que la prise de position du canton intervient uniquement sous l'angle du financement cantonal.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, Monsieur le Secrétaire général, nos salutations distinguées.

Esther Waeber-Kalbermatten
Conseillère d'Etat

